

Compte-rendu du CA de Mouv'Art du 4 Février 2025

Présent.e.s: Patricia Lamouche, Philippe Lafond, Marc Lecoin, Daniel Ponnelle, Bernard Rousseau, Michèle Vannini. Yanne Cornez, Yves Javault, Hans Pronk, Petra Van der Meijden, Alain Fontaine, Killian Moyson.

Excusé.e.s: Estelle Ventura, Annie Bordeaux, Robert Veuillemenot, Catherine Rymarski, Marie Leriche, Marius Rech, Dominique Gressin, Eric Bonnenfant, Jean-Jacques Petit, Christian Rondet, Piers Rawson, Sabine Chapron, Antoine Maiffret, Claire Guillaumet.

D) Le temps des nouvelles

1. Convention Mouv'art avec dentiste et médecin : Eric Bonnenfant nous a informés de son souhait de quitter le C.A et sa fonction d'animateur de la convention qui lie Mouv'art et des cabinets médicaux. Ce poste doit être ouvert pour assurer une relève. Lucille Fourchette pourrait continuer mais ne souhaite pas le faire seule.

Marie Leriche prend la relève d'Eric en ce qui concerne les publications sur Instagram.

2. Partenariat avec le lycée Vauban : Patricia nous informe qu'elle n'a pas de retour du Lycée sur la proposition de partenariat (même cadre que les cabinets médicaux...) elle relance la personne contact et nous fait un retour au prochain C.A.

3. Subvention de la Ville d'Auxerre : La ville nous accorde pour 2025 une subvention de 4500 €. Nous attendons le courrier d'attribution pour adresser un courrier de remerciement. Il est convenu d'inviter Céline Bahr à l'Assemblée Générale.

4. Photoclub Auxerrois ; Le photoclub Auxerrois s'est adressé à Mouv'art pour savoir s'il pourrait exposer dans le local. Marc leur a expliqué le fonctionnement de Mouv'art et que l'exposition au local était réservée aux adhérents. Il a invité les photographes du club intéressés à demander leur admission.

5. Questions diverses :

- **Rénovation du local :** Le dossier élaboré par Antoine et Jean Jacques doit être adressé à la Mairie d'Auxerre et au propriétaire. Ce dernier est d'accord pour nous renouveler le bail dans les mêmes conditions. Il est également d'accord pour les travaux de rénovation. Il a sous entendu qu'un jour « prochain » le local sera mis en vente et qu'il serait heureux que Mouv'art s'en porte acquéreur.

- **Conférence du 21 Janvier 2025 sur le Bauhaus:** Cette conférence avec Frédéric Vincendon a été très appréciée. Il est décidé que la Commission développement réfléchisse à la mise en œuvre régulière d'autres conférences de ce type. Atalanta, nouvelle adhérente pourrait faire des conférences sur l'esthétique et le design.

- **Manifestation Arts et Jardin de Saint Sauveur :** Le Conseil décide qu'il n'est pas pertinent de demander à y participer en tant que Mouv'art. Si des adhérents sont intéressés, ils sont libres de candidater à titre personnel.

6. Exposition Grands Formats Mai 2026 à Saint Aubin ; Stéphanie Bodin est intéressée pour y participer, elle pourrait être un membre d'un binôme ou trinôme de Commissaires. Après l'AG il appartiendra à la Commission « Exposition » de s'emparer de ce projet.

II) Le temps des décisions :

7. Qui fait quoi pour l'Assemblée Générale :

- **Jean Jacques, Patricia et Philippe** assureront l'émargement des participants, enregistreront les adhésions et recueilleront les soutiens.
- **Yanne et Jacqueline** accueilleront les participants et organiseront le « café » (Philippe Alain et Patricia apportent une cafetière, Yanne s'occupe des gobelets, sucre, café, filtre et viennoiseries).
- **Daniel** s'occupe de la clé de la salle et des boissons pour le repas.
- **Plusieurs administrateurs** (Marc, Michèle, Patricia, Yanne, Philippe, Antoine) exposeront le compte rendu et le projet d'activité.

8. Est-on admis « à vie » à Mouv'art ? Dans le cas où des artistes admis ne cotisent pas pendant une ou plusieurs années, doivent-ils redemander leur admission ou peuvent-ils/elles directement recommencer à cotiser ? Sur cette question il existe trois hypothèses possibles :

- Les artistes doivent redemander leur admission,
- Les artistes peuvent recommencer à cotiser « normalement ».
- Les artistes peuvent recommencer à cotiser « normalement » seulement si l'arrêt de cotisations ne dépasse pas x années (x étant à définir).

Le Conseil d'administration ne souhaite pas décider dans l'immédiat, cette question sera à nouveau débattue.

9. « Sanctuariser » le mois de Janvier pour organiser un cycle de stages : Le Conseil d'administration se prononce favorablement sur ce point, il appartiendra à la Commission Développement de proposer un cadre et une organisation.

10. Cadre des expositions collectives organisées par Mouv'art : Lorsque le Conseil d'administration, sur proposition de la Commission Exposition, valide une exposition collective, un appel à candidatures doit être ouvert et publié dans l'Infolettre. Si les participants sont déjà identifiés en amont, alors l'exposition entre dans le cadre des expositions « individuelles ».

11. Réfection de l'éclairage au local : Jean Pierre Lescot se propose de rédiger le cahier des charges qui servira de base pour des devis d'entreprises. Pour ce faire, un temps de travail associant Daniel, Jean Jacques, Marc et Jean-Pierre sera organisé. Daniel contacte Jean-Pierre pour fixer une date.

**Le prochain CA de Mouv'Art aura lieu
le Mercredi 5 Mars 2025 de 10h00 à 12h30 au local
N'oubliez pas d'apporter votre assise !!!**

RAPPEL ! Les réunions du conseil d'administration de Mouv'art
sont ouvertes à TOUS les adhérents.

Si un ou plusieurs thèmes vont intéresser : Invitez-vous !
Si vous avez une idée, un projet, des questions : Partageons-les !
Mouv'art est un COLLECTIF d'artistes, géré par les artistes,

Mêlons-nous de ce qui nous regarde

A BIENTÔT ...